

L'écho des Authieux

INFORMATIONS MUNICIPALES DES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT-OUEN

N° 49 - JUILLET 2025



Vendredi 29 août : Inauguration de la MAM

Samedi 6 sept. : Forum des associations, salle R. Debarre

Samedi 20 sept. : Clean up Day, Ecole les prés verts

Vendredi 3 oct. : Accueil des nouveaux arrivants, salle Feillantine

Dimanche 12 oct. : Octobre Rose, parc du Cormier

Mardi 11 nov. : Cérémonie du souvenir

Dimanche 16 nov. : Repas des anciens, salle R. Debarre

Dimanche 30 nov. : Marché de Noël, salle R. Debarre
Exposition de peinture, Bibliothèque

Samedi 6 déc. : Distribution des colis de fin d'année
pour les plus de 70 ans.

Samedi 20 déc. : Spectacle pour les enfants
de la commune salle R. Debarre

Vendredi 9 janv. : Voeux du maire

Les
Authieux
sur le
Port Saint Ouen



SOMMAIRE

Sommaire	p 2
Le mot du Maire	p 3-4
Comprendre le budget 2025	p 5-6
Informations Métropole	p 7-10
Informations municipales	p 11-16
Vie de la commune	p 17-20
Histoire	p 21
Environnement	p 22
Etat-civil	p 23
Vie associative	p 24-31
Education/Jeunesse	p 32-34
Un hobby à l'honneur	p 35

Comité de rédaction de l'Echo

Régine RAIMBOURG	Adjointe au Maire
Patricia FAURE	Conseillère municipale
Anthony MARTINO	Conseiller municipal
François OLIVIERI	Conseiller municipal
Laurent TERNOIS	Conseiller municipal

LA PAROLE AUX HABITANTS

Vous souhaitez faire passer une information, présenter votre métier, votre hobby ?

Merci de contacter la commission communication en mairie ou par mail à l'adresse : echodesauthieux@gmail.com

DEMATERIALISATION DU JOURNAL L'ECHO

Si vous souhaitez ne plus recevoir le journal sous forme papier, merci de contacter la commission communication en mairie ou par mail à l'adresse :

echodesauthieux@gmail.com





Bonnes vacances à tous !

Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement un temps de retrouvailles, de repos, de pause et de transition.

Je suis très heureux de vous présenter cette nouvelle édition estivale du bulletin municipal car elle illustre encore une fois la vitalité de notre commune.

Vous y trouverez de façon détaillée nos projets, nos actions, des informations et les manifestations passées et à venir. Je tiens à remercier les membres de la « Commission communication » pour ce travail d'écriture et de rédaction.

A ce moment de l'année, il est habituellement de coutume de se réjouir des beaux jours et d'envisager les prochaines vacances. L'été colore nos jours et nous espérons profiter de belles journées ensoleillées pour les semaines à venir, nous en avons besoin !

C'est aussi le moment de faire un point sur les principales orientations prises par le conseil municipal lors du vote du budget 2025 pour l'année en cours.

Nous vivons une époque où les discussions et débats politiques sont aussi variés que les fromages de notre pays, il y a de quoi satisfaire tous les goûts !!

Bien sûr, cela signifie aussi que les incertitudes sont nombreuses, notamment en ce qui concerne les dotations de l'Etat. Cependant, notre commune maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie saine nous offre la possibilité d'aborder l'avenir sereinement tout en gardant la vigilance nécessaire.

Le budget 2025 reflète cette approche. Il a été élaboré avec méthode pour concilier nos ambitions afin de protéger notre cadre de vie et de supporter les contraintes économiques actuelles. Nous avons fait le choix d'un budget prudent, mais ambitieux, pour continuer à investir dans des projets structurants tout en préservant les équilibres financiers. Notre commune n'est pas endettée. Les taux d'imposition n'augmenteront pas cette année. Il n'y aura pas de hausses des tarifs de la cantine et de la garderie.

Vous trouverez dans ce bulletin quelques chiffres marquants de ce budget 2025 approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 03 avril dernier. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté en mars (25 et 27 mars). Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de contenir la dette et de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil départemental, de la Métropole et de la CAF pour le centre de loisirs et la MAM.

Comme chaque année du mandat, l'année 2025 voit de nombreux projets se concrétiser et se réaliser :

- Lotissement du « Couvent » : la commercialisation des terrains est repartie. La conjoncture économique actuelle semble meilleure, propice à cette relance et de nombreuses maisons se construisent.
- Les travaux de la restauration de la « maison du parc du château » pour la création du centre de loisirs sont enfin terminés après un an de retard et l'ouverture est prévue le 7 juillet.
- La rénovation de la MAM est également terminée et l'ouverture est prévue pour septembre.
- L'achat de l'ancien bar et son terrain de 1400 m² est en cours de finalisation.
- Nous continuons notre programme d'économie d'énergie :
 - Remplacement des éclairages néons des bâtiments communaux par installation de lampes Led (Salle « Roger Debarre » et la salle du Cormier),
 - Eclairage Led du parvis de la mairie,
 - Réverbères solaires à Led sur le chemin d'accès du Centre de loisirs,
 - Remplacement des radiateurs à l'école maternelle par des radiateurs plus performants,
- Cimetière :
 - Des tombes sont arrivées à échéance et aucun renouvellement n'a été demandé; nous allons relever 5 tombes cette année,
 - Végétalisation de l'ancien cimetière par une entreprise spécialisée.
- Services Techniques :
 - Achat de divers matériels (un groupe électrogène et une benne chargeuse pour un tracteur).

- Remplacement d'une porte de garage métallique enroulable.
- Etude sur l'installation d'une charreterie dans la cour.
- Installation de la fibre à la mairie et au centre de loisirs.
- Aménagement d'espaces verts (Totem aux deux entrées du village, de nouveaux bacs à fleurs de couleurs sont installés dans certaines rues).
- Implantation d'un deuxième jeu « grimpe araignée » dans le Parc du Château.
- Equipement de nouveaux agrès sur le parcours santé dans le Parc du château.
- Achat d'une imprimante couleur pour l'école élémentaire.
- Achat d'un abri pour entreposer les vélos à l'école élémentaire.
- Commande d'électroménager (pour la mairie, l'école élémentaire, le centre de loisirs, la cantine et la salle « Feuillantine »).
- Achat d'un boîtier pour la lecture des badges de la MAPSO.
- Mise en place de mobiliers urbains (tables de pique-nique, poubelles avec sacs pour les déjections canines).
- Achat d'illuminations de Noël.
- Installation des clôtures au centre de loisirs et à la MAM.
- Amélioration de notre signalétique : divers panneaux doivent être remplacés et de nouvelles enseignes pour la salle « Roger Debarre » et la bibliothèque doivent être installées.

La chaleur est déjà au rendez-vous et vous allez pouvoir profiter de longues soirées d'été...

Comme tous les ans, nous devons rester vigilant face aux nuisances sonores et à l'incivisme qui perturbent notre cadre de vie. Je compte sur la responsabilité de chacun d'entre vous.

Dans cette vie politique nationale et internationale morose, instable, mélancolique, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation de déchirement. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous. La commune crée du lien social et rassemble les bonnes volontés.

Un grand merci aux élus municipaux pour leur engagement dans la vie municipale à chaque instant. Vous pouvez être satisfaits du travail accompli car la tâche n'est pas simple. Elle demande une grande implication et demeure très motivante. Un Maire ne réussit qu'avec un soutien collectif ! Notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque élu a sa place et une mission au service de la commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

Toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel des services municipaux pour leur travail quotidien qui nous permet de réaliser nos projets et de pouvoir bien fonctionner.

Nos écoles sont au cœur de cette vie active et cela, grâce aux Directrices, aux professeurs des écoles et nos deux ATSEM qui s'investissent et accomplissent leurs tâches, avec conviction et dévouement, dans le souci constant d'offrir le meilleur enseignement à vos enfants. Je les remercie chaleureusement. J'y associe également tous les parents d'élèves, notamment celles et ceux qui se sont investis en tant que délégués.

Enfin, je remercie tous les bénévoles et toutes les associations qui s'engagent avec passion pour animer la convivialité dans notre village en toute saison ! C'est aussi grâce à eux que notre commune bénéficie d'un tel dynamisme. Je souhaite aussi remercier les bénévoles de la bibliothèque et les membres de la commission sociale.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants dans notre beau village. Un accueil convivial leur sera organisé le 3 octobre à la salle « Feuillantine ».

Je termine cet édito en remerciant très sincèrement celles et ceux qui de près ou de loin s'investissent au quotidien pour faire vivre notre belle commune et vous souhaite d'excellentes vacances, ainsi qu'un agréable été.

Bonne lecture...

Avec tout mon dévouement
Marc DUFLOS



Le budget prévisionnel 2025

Préparé par l'exécutif local et approuvé par le Conseil Municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

- Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

- Acte d'autorisation car le budget est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.



Le budget 2025 a été voté le 3 avril 2025 à l'unanimité par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté les 25/03 et 27/03/2025. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,

- de contenir la dette,

- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental, de la Région et de la Métropole et de la CAF chaque fois que possible.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

1. – **une section de fonctionnement** qui retrace, schématiquement, toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.
2. – **une section d'investissement** qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.



Les chiffres de ce budget 2025 :

- **Budget de fonctionnement** : **1 698 167.03 €** en dépenses et en recettes.

- **Budget d'investissement** : **720 772.96 €** en dépenses et **1 200 472.80 €** en recettes.

Cette année, la commission du budget a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition ce qui porte les taux à :

- **Taxe foncière sur le bâti** : **50,86%**

- **Taxe foncière sur non bâti** : **42,84 %**

- **Taxe d'habitation** : **11,59%**

De plus, le conseil municipal a décidé que la taxe d'habitation soit appliquée sur les logements vacants.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

RECETTES

FONCTIONNEMENT
1 698 167.03 €

Fiscalité 821 197 €
Dotations 115 689€
Autres recettes : 112 300€
Excédent reporté : 648 981.03 €

INVESTISSEMENTS

1 200 472.80 €

Dotations Subventions 23 000 €
Autres recettes d'investissement 362 514.01€
Auto financement 796 210.03 €
Récupération TVA 18 748.76 €



DÉPENSES

FONCTIONNEMENT
1 698 167.03 €

Autres charges gestion courante 109 688 €
Charges à caractère général 297 795 €
Charges Personnel 440 200 €
Charges financières 11 100 €
Autres dépenses 43 174 €
Virement Investissement 796 210.03 €

INVESTISSEMENTS

720 772.96 €

Achat de matériels :

- Totems d'entrée de village : Installation de totems aux entrées et sorties du village pour renforcer l'identité visuelle de la commune.
- Service technique : Acquisition de matériel pour améliorer les interventions : un groupe électrogène et une benne chargeuse pour le tracteur.
- Mobilier urbain : Achat de tables de pique-nique et de pots de fleurs pour embellir les espaces publics et favoriser la convivialité.
- École : Installation d'un abri à vélos pour encourager les mobilités douces chez les élèves.
- Maison d'Assistants Maternelles (MAM) : Achat de réverbères pour sécuriser et valoriser les abords du bâtiment.
- École élémentaire : Acquisition d'une nouvelle imprimante pour répondre aux besoins pédagogiques et administratifs.
- Fêtes de fin d'année : Achat de nouvelles illuminations de Noël pour animer le village durant la période festive.

71 921.11 €

Bâtiments communaux :

- Bar solidaire et associatif : Acquisition du local et lancement des travaux d'aménagement pour accueillir ce nouvel espace de convivialité.
- Service technique : Lancement d'une étude pour l'installation d'une charretterie dans la cour, en vue d'un meilleur stockage du matériel.
- Maison d'Assistants Maternelles (MAM) : Finalisation des travaux pour permettre un accueil optimal des enfants.
- Centre de loisirs : Achèvement des travaux de rénovation et d'aménagement.
- Salle Roger DEBARRE : Remplacement des anciens néons par un éclairage LED, plus économique et écologique.
- Fibre optique : Installation de la fibre à la mairie et au centre de loisirs pour améliorer la connectivité.
- École maternelle : Remplacement des radiateurs pour un meilleur confort thermique et une efficacité énergétique accrue.
- Cimetière : Relevage de tombes dans le cadre de l'entretien et de la régularisation des concessions.
- Local technique : Remplacement de la porte du garage pour garantir sécurité et fonctionnalité.

Remboursement Emprunt 50 000 €
Autofinancement 100 000 €

498 851.85 €



Espèces à surveiller dans notre région (extrait du Bulletin de Santé du Végétal Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures –Région Normandie) :

Chenille bombyx cul-brun (*Euproctis chrysorrhoea*)

Des colonies actives ont été signalées en Seine-Maritime et dans la Manche.

Le bombyx cul brun est un lépidoptère, un papillon de nuit aux ailes blanches et à l'abdomen brun (d'où son nom) et dont la larve, une chenille, est responsable de défoliations impressionnantes et est urticante. Le cycle de l'animal se déroule en 1 an. Les œufs éclosent en été et les premiers stades larvaires, discrets, se poursuivent en automne. Les chenilles vont hiverner dans des cocons très repérables en bout de branche et reprendront leur cycle avec le débourrement des bourgeons. Les chenilles à la sortie du cocon sont très reconnaissables : velues, brunes avec deux lignes blanches et deux « boutons » orange sur le dos. La nymphose se produit au début de l'été.

La chenille est polyphage et est capable de défolier entièrement de petits arbres, qu'ils soient caducs ou persistants. Ces attaques sont très impressionnantes mais elles ne durent pas dans le temps car la pullulation est cyclique. La présence de ces chenilles à proximité d'espaces publics doit inciter à la plus grande vigilance du fait des poils urticants.



Chenilles cul-brun sur leur nid (à gauche), nid et chenilles en situation (à droite).

Méthodes de lutte et prophylaxie

- **Traitement au BTK (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*)** : pour être efficace, il doit être ingéré par les chenilles, il faut donc s'assurer avant tout traitement de la présence de chenilles actives.
- **Mésanges** : ces petits oiseaux friands de chenilles sont d'excellents auxiliaires dans la lutte contre de nombreuses chenilles. Ils en prélèvent de grandes quantités pour élever leur nichée. Un environnement favorable à leur installation avec des nichoirs, notamment, sera un atout.

Chancre du marronnier (*Pseudomonas syringae* pv *aesculi*)

Un marronnier dans le Calvados a été signalé présentant des symptômes de chancre bactérien du marronnier (*Pseudomonas syringae* pv *aesculi*). Il s'agit de bactéries provoquant un dépérissement de ces arbres. On observe des suintements sur l'écorce, rouge à noirâtre et l'écorce va se fendre et se décoller parfois. Des taches foliaires vont apparaître en saison.



Symptômes de *Pseudomonas* sur marronnier.

Méthodes de lutte et prophylaxie

Cette maladie, devenue courante, fait dépérir les marronniers touchés en quelques années en général. Mais il a été observé quelques sujets anciens qui parviennent à vivre avec la maladie. Il n'est donc pas indispensable d'abattre un arbre touché dès les premiers symptômes mais une vigilance rapprochée est indispensable car en s'affaiblissant, les arbres deviennent exposés au risque de chute. Aucun élagage du houppier n'aidera les sujets atteints. N'oubliez pas de désinfecter vos outils de taille le cas échéant.

Si aucune méthode curative n'existe, les bonnes pratiques peuvent limiter les cas d'infection. Maintenez vos arbres dans de bonnes conditions, sans taille drastique ni atteinte aux racines, dans un sol qualitatif, adapté au volume racinaire et sans modification brutale ni tassement notamment.

Ustuline brûlée (*Kretzschmaria deusta*)

Un cas d'ustuline brûlée sur un hêtre a été rapporté dans le Calvados.

Ce champignon discret peut se développer sur de nombreux feuillus, dont le hêtre. Au printemps, il développe des fructifications plates, aux marges blanches et gris poudreux au milieu. Il va devenir noir au début de l'été et prendre l'aspect brûlé qui lui vaut son nom.

Ce champignon se développe dans le cœur de l'arbre, ainsi il ne va pas empêcher la circulation de sève et sa présence ne sera pas trahie par des symptômes dans le houppier ou un manque de vigueur. Cela le rend d'autant plus dangereux car il passe facilement inaperçu jusqu'au moment où le bois au pied de l'arbre est trop affaibli et se rompt, provoquant la chute de l'arbre.



Méthodes de lutte et prophylaxie

Il n'y a pas de traitement contre ce champignon et il est fatal pour l'arbre infesté. Le seul levier d'action est préventif. En effet, il semble que ce champignon infecte un arbre à la faveur d'une plaie. Il est donc crucial de ne pas causer de plaies, notamment avec les engins de tonte ou débroussaillage.



LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER L'INSTALLATION

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES



1 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



2 JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



3 JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

Couppelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



4 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

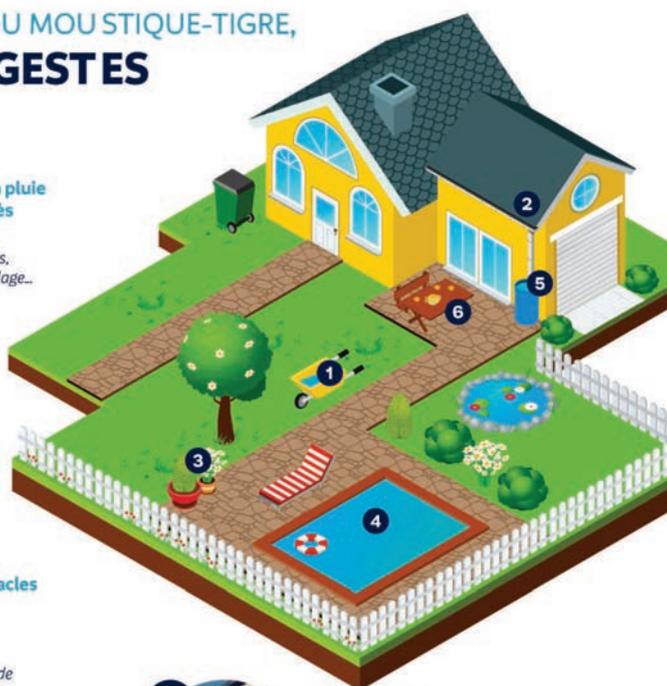
Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



5 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



6 JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations correctes.

Source de l'image : EID Rhône-Alpes

Le moustique tigre est particulièrement adapté aux environnements urbains, qu'il apprécie, tant pour les lieux de repos qu'il y trouve, que pour sa reproduction.

Ainsi, le respect de quelques bonnes pratiques au sein des espaces privés et publics peut considérablement gêner son installation et donc ralentir la progression du moustique tigre sur notre territoire.



INSCRIPTION AUX SMS D'ALERTE RISQUES

La Métropole Rouen Normandie dispose d'un système d'alerte par SMS pour avertir la population de la survenue d'un événement pouvant nécessiter qu'elle prenne des dispositions pour assurer sa sécurité ou protéger sa santé (accident industriel, vigilance météorologique, inondations, situation sanitaire exceptionnelle, etc).

Les communes de la Métropole Rouen Normandie sont concernées par des risques technologiques (risques industriels avec notamment 24 sites Seveso, et liés au transport de matières dangereuses) et par des risques naturels (inondations et mouvements de terrain dus aux cavités souterraines et aux falaises), mais également des phénomènes météorologiques et des épisodes de pollution atmosphérique.

Ce système d'alerte par SMS vient en complément des sirènes et du dispositif FR-Alert, ainsi que des autres systèmes d'alerte déjà mis en place par certaines communes.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire. L'inscription est gratuite.

Vous pouvez choisir de 1 à 3 communes pour lesquelles vous souhaitez recevoir les SMS d'alerte. En cas d'événement impactant l'ensemble du territoire de la Métropole, tous les inscrits recevront le SMS d'alerte, quelles que soient les communes renseignées dans le formulaire.

Les épisodes de pollution atmosphérique font quant à eux l'objet d'une notification via l'application Rouen Métropole dans ma poche, téléchargeable sur tous les stores gratuitement.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE (INTERNET ET TELEPHONE)

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunications, notre commune s'apprête, comme de nombreuses autres en France, à vivre la fermeture progressive du réseau cuivre. Utilisé depuis des décennies pour la téléphonie fixe et l'ADSL, ce réseau historique vit ses dernières années. À l'échelle nationale, Orange, en coordination avec l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques), prévoit une extinction par zones d'ici 2030. **Dans notre commune la date de fermeture sera le 31 janvier 2027.**

Pourquoi fermer le réseau cuivre ?

Installé à grande échelle dans les années 1970, le réseau cuivre a permis à des millions de foyers d'accéder au téléphone, puis à Internet via l'ADSL. Mais cette technologie vieillissante présente aujourd'hui de nombreuses limites : débits faibles, pannes fréquentes, entretien coûteux, et incompatibilité avec les usages numériques actuels.

Face à ces enjeux, le déploiement de la fibre optique a été priorisé au niveau national. Plus rapide, plus stable et moins énergivore, la fibre représente la technologie de référence pour les décennies à venir.

Notre commune est-elle prête ?

Oui, en grande partie. Le raccordement à la fibre est aujourd'hui possible pour la majorité des foyers.

Il est donc essentiel que chaque foyer anticipe cette transition. La fermeture du cuivre signifie qu'il ne sera plus possible, à terme, d'utiliser une ligne téléphonique fixe classique ni une connexion ADSL. Il faudra impérativement migrer vers des offres utilisant la fibre, que ce soit pour la téléphonie, l'accès à Internet ou certains services professionnels.

Quelles démarches pour les habitants ?

- Vérifier si vous avez encore au recours au réseau cuivre pour :
 - Votre connexion internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
 - Vos appels téléphoniques si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
 - Votre alarme, dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre facture ou votre contrat, ou prendre directement contact avec votre opérateur ou votre fournisseur de service.

- **Vérifier son éligibilité à la fibre** : de nombreux fournisseurs proposent des tests en ligne.
- **Contactez son opérateur** : pour migrer vers une offre fibre adaptée à ses besoins. Cette opération est généralement gratuite et inclut l'intervention d'un technicien à domicile.
- **Anticiper la fermeture** : il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment. A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités et le temps de raccordement peut être long. Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.



Où puis-je trouver d'autres informations ?



→ Pour retrouver des informations détaillées et des réponses à vos questions, rendez-vous sur le site internet du gouvernement dédié à la fermeture du cuivre et au passage au Très Haut Débit : trshautdebit.gov.fr



Famille-Scolarité

Vacances scolaires 2025 - 2026



Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	NC*
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025			NC
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	NC
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	NC
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2026			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

* Informations non connues

À noter

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Service-Public.fr



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme

J'ai un projet de travaux...

Déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser ces démarches, la Métropole va mettre à votre disposition de la commune, un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : <https://gna.u.metropole-rouen-normandie.fr/rouenmetropole/gnaProd/#/>

Comment procéder ?

Il suffit de s'identifier en créant un compte à l'aide d'une adresse électronique.

Tout au long de la démarche, il y aura une aide vous permettant de compléter chaque étape du dépôt en ligne.

Lorsque votre saisie sera finalisée, vous recevrez un accusé d'enregistrement, puis un accusé de réception.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pourrez contacter votre mairie ou la Direction de l'Urbanisme Réglementaire de la Métropole Rouen Métropole, qui pourront répondre à vos questions.

A noter

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Les mairies continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

LES NUISANCES URBAINES QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les nuisances communes en milieu urbain sont l'exposition à la poussière, à des fumées, à des vibrations (infrasons), au dérangement (bruits de jour ou de nuit), à de mauvaises odeurs, à des déjections canines ou équinées, boues ou déchets divers, à l'exposition à des eaux ou à l'air pollué ou encore l'éclairage...

Un Arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 régleme la lutte contre les nuisances sonores :

Les horaires à respecter sont :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12 h** et de **14 h à 20 h**
- Les samedis de **9 h à 12 h** et de **14h30 à 19 h**
- Les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h**

AGENDA MUNICIPAL 2025



- **Vendredi 29 août :**
Inauguration de la MAM
- **Samedi 6 septembre :**
Forum des associations, salle R. Debarre
- **Samedi 20 septembre :**
Clean up Day, Ecole les prés verts
- **Vendredi 3 octobre :**
Accueil des nouveaux arrivants, salle Feuillantine
- **Dimanche 12 octobre :**
Octobre Rose, parc du Cormier
- **Mardi 11 novembre :** Cérémonie du souvenir
- **Dimanche 16 novembre :**
Repas des anciens, salle R. Debarre
- **Dimanche 30 novembre :**
Marché de Noël, salle R. Debarre
Exposition de peinture, Bibliothèque
- **Samedi 6 décembre :**
Distribution des colis de fin d'année pour les plus de 70 ans.
- **Samedi 20 décembre :**
Noël des enfants
- **Vendredi 9 janvier :**
Vœux du maire



INFORMATION CANICULE

La veille saisonnière est activée du 1er juin au 15 septembre ; trois catégories sont proposées durant cette période selon la météo.

La vigilance verte précise la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte des personnes vulnérables de la commune et recense les personnes âgées et personnes en situation de handicap qui en ont fait la demande.

C'est pourquoi le CCAS vous invite à vous signaler en mairie en nous communiquant votre numéro de téléphone qui sera enregistré tout en respectant les règles de confidentialité en vigueur.

Un appel d'un des membres du CCAS permet de prendre de vos nouvelles et de vérifier que toutes les dispositions sont prises pour assurer votre sécurité en période de fortes chaleurs.

La vigilance jaune tient compte de l'information d'un bulletin météo de la préfecture annonçant une vague de chaleur pouvant être un pic de chaleur intense ou un épisode persistant de chaleur intense.

La vigilance orange prévient d'une période persistante de chaleur intense.

CONSEILS PENDANT LES FORTES CHALEURS

Se protéger avant

S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.

Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Des documents d'information concernant le bon usage et la conservation des produits de santé sont disponibles sur le site internet de l'ANSM, à destination des professionnels de santé.

Des recommandations pour adapter son logement sont disponibles : www.vivre-avec-la-chaleur.fr

Se protéger pendant

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée, malade chronique ou en situation de handicap, ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau
- Mouiller son corps et se ventiler



c'est-à-dire la quantité d'eau qu'elles sont en mesure d'éliminer)

- Mangeant suffisamment (si besoin en fractionnant les repas), pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme.

La chaleur expose rapidement les nourrissons et les jeunes enfants à une déshydratation qui peut être grave. Il est donc essentiel de :

- Garder les enfants dans une ambiance fraîche. A l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil, et les jeunes enfants en sous-vêtements. Leur proposer des bains dans la journée
- Ne jamais laisser seuls les enfants dans un endroit surchauffé, une pièce mal ventilée ou une voiture, même pour une courte durée
- Éviter de les faire sortir aux heures chaudes de la journée. En cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau
- Proposer régulièrement à boire et prévoir d'emporter, lors des déplacements, des quantités d'eau suffisantes
- Être particulièrement attentif aux enfants ayant des problèmes de santé et/ou prenant régulièrement un (des) médicament(s). Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien sur les précautions complémentaires à prendre
- Appeler sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement de l'enfant

Si vous allaitez votre enfant, le lait maternel assurera une hydratation adéquate et suffisante, mais n'oubliez pas de vous hydrater vous-même.

- Manger en quantité suffisante
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour les personnes âgées, il est très important qu'elles se protègent au maximum de la chaleur en :

- Passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé
- Se mouillant régulièrement le corps pour abaisser leur température corporelle (par exemple en s'appliquant des linges ou un gant humide sur le visage, les bras, le cou) et en se vaporisant de l'eau sur le visage...
- Buvant suffisamment (environ 1,5 litre d'eau,

PETITS SACS À DÉJECTION CANINE

Deux collecteurs de déchets canins ont été installés dans la rue de l'église pour le bien être de tous.

Malheureusement, force est de constater que les rouleaux de sacs pour ramasser les déjections canines sont à peine déposés sur le dérouleur qu'ils disparaissent aussitôt !

La municipalité demande un peu de civisme et de respect par tous les propriétaires de chien.

Prenez un sac pour votre chien et laissez-en pour ceux qui aimeraient les utiliser !

Nous vous demandons également de ramasser les déjections de vos chiens.



LÉGISLATION SUR LES CHIENS DE 2^{ème} CATÉGORIE

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Les chiens de catégorie 1 : Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types

- chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ;
- chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls » ;
- chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende d'après l'article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Les chiens de catégorie 2 : Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races et 1 type :

- chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) ;
- chiens de race Rottweiler ;
- chiens de type Rottweiler
- chiens de race Tosa

Le permis de détention :

Depuis le 1^{er} janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à plusieurs conditions :

- posséder une attestation d'aptitude
- le chien doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste

départementale

- posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- les personnes mineures ;
- les personnes majeures sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles) ;
- les personnes condamnées (crime ou peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n°2) ;
- les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

Lorsqu'un chien représente un danger, le maire peut demander une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire (article L211-14-1 du Code rural et de la pêche maritime), même si celui-ci ne fait pas partie des chiens catégorisés. À la suite de cette évaluation, le maire



PITT-BULL

LES CHIENS DE 1^{ère} CATEGORIE



TOSA-INU



AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER (LOF)

LES CHIENS DE 2^{ème} CATEGORIE



ROTTWEILLER

peut imposer au propriétaire de l'animal de suivre une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, sanctionnée par l'obtention d'une attestation d'aptitude (article L211-14-1 du Code rural et de la pêche maritime). Dans certains cas, le chien risque d'être euthanasié. L'ensemble de ces frais est à la charge du propriétaire.

Par ailleurs, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie (L211-14-2) et une évaluation comportementale du chien devra obligatoirement être effectuée par un vétérinaire. La liste des vétérinaires pouvant réaliser cette évaluation est consultable sur le site de l'Ordre national des vétérinaires. En fonction des résultats de l'évaluation, le propriétaire devra la renouveler à intervalles réguliers (1, 2 ou 3 ans) en fonction du niveau de dangerosité (de 1 à 4) dans lequel le vétérinaire a classé le chien (L223-10).

Quelle est la réglementation qui encadre les chiens dangereux ?

Chaque détenteur est responsable des actes de son chien. Les propriétaires, et futurs propriétaires, de chiens dangereux doivent donc s'informer des obligations et interdictions concernant la détention de ces animaux afin de garantir au mieux la sécurité de tous.

La détention non autorisée d'un chien catégorisé est passible de 3 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende ainsi que le risque de saisie de l'animal.

INFORMATIONS PRATIQUES

Un changement de nom issu de votre filiation :

- Le formulaire CERFA disponible en Mairie ou sur le site service-public.fr
- Justificatif demandé dans le formulaire CERFA
→ A demander en mairie du domicile

Certificat de vie :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Pièce d'identité étrangère ou passeport étranger en cours de validité
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) au nom des demandeurs
→ A envoyer à l'organisme demandeur

Inscription scolaire :

- Préinscription en Mairie avec justificatif de domicile et livret de famille puis prendre contact avec la Directrice de l'école maternelle ou élémentaire

Recensement militaire ou recensement citoyen :

- Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche
- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française ou passeport
→ En ligne sur majdc.fr ou sur le site Service-public.fr ou en Mairie

Copie certifiée conforme :

- Document original + sa copie
→ A faire en Mairie ou à la Préfecture

Législation de signature :

(Vous devrez signer au guichet devant l'agent)

- Pièce avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature
→ A faire à la Mairie ou chez un notaire

Inscription sur la liste électorale aux citoyens français habitant en France :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une pièce d'identité valide
- Le formulaire cerfa sera à remplir avec l'agent en Mairie
→ En Mairie du domicile ou en ligne (service-public.fr) au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour



Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) :

- L'obtention de ce document est gratuite ; pas nécessaire de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

- sur le site : www.cj.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20
Par téléphone : 02 51 89 89 51
Par courrier : Casier Judiciaire National
44317 Nantes Cedex3

Demande de carte grise (certificat d'immatriculation) :

Il n'est plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la préfecture. Elle se fait uniquement en ligne.

- Se connecter via France Connect avec votre identifiant et votre mot de passe sur impots.gouv.fr ou ameli.fr ou en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte usager ANTC

Carte d'identité : valable 15 ans pour une personne majeure, 10 ans pour un enfant

- Pièces en fonction si première demande ou renouvellement
- 1^{ère} demande : réaliser une pré demande en ligne via le site dédié. Renseigner le n° de la pré-demande et ou le QR code obtenu à la fin de la démarche, un acte de naissance de moins de 3 mois, une photo d'identité récente conforme (sans sourire et sans lunettes), un justificatif de domicile de moins d'un an

Voir Service-public.fr.

- Prendre RV avec une mairie équipée d'une station d'enregistrement telle que Mesnil-Esnard 02 32 86 56 56 , Oissel 02 32 95 89 89

Passeport : durée 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les enfants, même démarche

Attention délai important pour la réalisation de ces documents, anticiper si vous voyagez à l'étranger !

Demande de permis de construire ou de travaux :

- Déclaration préalable obligatoire pour toute modification :
 - Façade
 - Ravalement
- Construction ne créant pas plus de 40 m² de surface hors œuvre brute de plancher
- Toiture
- Clôture

→ pièces à fournir : Cerfa, plan cadastral, plan de masse et plan de situation, schéma des façades à créer ou à modifier, croquis de la clôture projetée et photo du terrain dans son paysage.
Validité 3 ans ; La photocopie de l'Arrêté accordé doit être affiché de façon visible et ce pendant toute la durée des travaux.

Certificat d'urbanisme :

- Savoir si le terrain est constructible : utiliser un CERFA
- Cession d'un terrain issu d'une propriété bâtie, utiliser un cerfa + un plan de situation + plan du terrain
- Division d'un terrain en vue d'une construction : plan de situation + plan du terrain

Demande d'autorisation de stationner une benne ou d'installer un échafaudage sur la voie publique :

- Faire une demande CERFA deux semaines au minimum avant le début d'occupation de la voie publique en précisant l'emplacement et la durée.

ASSOCIATION TEMPS LIBRE SECTION PÉTANQUE

Fin mars 2025, coulage du béton de la dalle devant accueillir le chalet près du terrain de pétanque dans le parc du château.

Ce chalet permet aux joueurs de pétanque adhérents de l'association Temps Libre de pouvoir y entreposer quelques petits matériels et ainsi libérer de la place dans l'un des placards de la salle du Cormier.

Il a été acheté par la Mairie avec une participation financière de l'Association Temps Libre et livré en kit.

Il a donc été nécessaire de trouver des volontaires pour procéder à la construction qui s'est déroulée le 10 avril en présence de 7 bénévoles. Le soleil étant de la partie, les courageux ont pu partager le repas du midi.



La construction s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'en milieu d'après midi.

Le montage effectué, il a fallu ensuite procéder à la mise en peinture en fonction des disponibilités de chacun et de la météo. Ce fut chose faite le 9 juin et il a fallu peu de temps aux 7 volontaires pour venir à bout de cette tâche. La journée s'est terminée bien entendu par une partie de pétanque.

Lors d'une prochaine étape, il est prévu d'appliquer la même peinture sur l'ancien abri pour harmoniser l'ensemble.

Cet article est aussi l'occasion de préciser que le terrain et l'abri ouvert sont à la disposition des Authipontains pour la pratique exclusive de la pétanque et à condition de respecter les lieux et infrastructures.

Remerciements à la Mairie et le Temps Libre pour la partie matérielle ainsi qu'aux bénévoles : Christian, Denis, Dominique, Hervé, Jacques, Marc, Patrick, Romain

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS DU CORMIER

Des problèmes techniques ont retardé l'ouverture du Centre de Loisirs destiné aux Authipontains de 3 à 11 ans. Mais cette attente a permis de peaufiner l'organisation à venir et commander le matériel adéquat pour tous les groupes d'âge.

L'espace naturel autour du centre laisse présager des activités près de la nature.

Trois Authipontains ont été recrutés et formés pour assurer le respect de la réglementation en vigueur dont la Directrice. Ce qui est une bonne nouvelle de pouvoir disposer d'un personnel attaché au village.

Marine, Eléa et Sacha sont dans les starting blocks et prêts à accueillir vos enfants dès le 7 juillet pour 4 semaines.

L'accueil sera organisé pendant les vacances scolaires dans un



premier temps une semaine sur 2 sauf les vacances de Noël. Nous étudierons les besoins des familles en fonction des demandes.

L'inauguration a été un succès au regard de la présence de nombreux représentants de l'État. Ce soutien marque l'intérêt porté à l'ouverture d'une telle structure.

Nous espérons que la présence régulière des enfants Authipontains permettra d'assurer la pérennité de ce beau projet.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2025



Le 8 mai 2025, la commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, fidèle au Devoir de Mémoire, s'est une nouvelle fois rassemblée pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté lors de la Seconde Guerre mondiale. Comme

chaque année, la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a été un moment de recueillement et de transmission, profondément ancré dans la vie de notre village.

Sous un ciel clair et dans une atmosphère empreinte de respect, les habitants, élus, anciens combattants, enfants de l'école communale et familles se sont retrouvés devant le monument aux morts. Après la lecture du message officiel de Madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, une gerbe a été déposée au pied du monument, suivie d'une minute de silence.

La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité, permettant aux habitants d'échanger et partager leurs souvenirs dans un esprit d'unité.

CONVENTION CITOYENNE

Déjà équipée d'une trentaine de caméras, la commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen a décidé d'aller plus loin pour renforcer la sécurité et la prévention : un dispositif de «participation citoyenne» a ainsi été mis en place avec la collaboration de la brigade de gendarmerie de Boos.

Ce dispositif se traduit par la désignation de référents habitants de la commune qui ont des rapports privilégiés avec la gendarmerie. Ils sont chargés d'alerter les forces de l'ordre en cas d'événement suspect, mais sans intervenir.

La signature officielle de la Convention Citoyenne a eu lieu le 8 mars dernier et a réuni Monsieur le Maire, des élus du conseil municipal, une



délégation de la gendarmerie et plusieurs habitants venus assister à cet événement symbolique.

DES NOUVEAUX AGRÈS POUR LE PARCOURS DE SANTÉ BOUGER PLUS, BOUGER MIEUX !

La commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen continue de miser sur le bien-être de ses habitants ! Dans le cadre de l'amélioration continue des équipements sportifs et de loisirs, de nouveaux agrès viennent d'être installés le long du parcours de santé communal dans le Parc du Château.

Ces nouveaux équipements, acquis au printemps 2025, ont été choisis pour diversifier les

exercices physiques proposés à tous les âges. Ils viennent compléter les installations déjà en place, offrant désormais un circuit complet permettant de travailler équilibre, coordination, renforcement musculaire et cardio.

Conçus dans des matériaux durables et parfaitement intégrés au paysage, ces agrès sont accessibles en libre-service, gratuitement, tout au

long de l'année.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de promotion de la santé et de l'activité physique pour tous.

La municipalité remercie les services techniques pour l'installation rapide des structures et donne rendez-vous à tous les habitants sur le parcours de santé pour découvrir ces nouveautés... en mouvement !



OUVERTURE DE LA MAM (MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Les travaux se sont terminés en mai. La PMI a validé l'ouverture de la structure qui répond à toutes les normes de sécurité. La municipalité a équipé la MAM de tout le matériel moderne et fonctionnel pour assurer une activité sereine pour les Assistantes maternelles et les 8 enfants attendus.

Nous remercions toutes les familles qui ont offert des jouets, des jeux, des vélos.

Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à prendre contact en mairie ou par mail.

MAM'Merveille est prête à accueillir grands et petits à partir de Septembre.

Notre pièce de vie se décline en plusieurs espaces libres et ouverts, pensés pour permettre aux enfants d'explorer, d'observer, de partager, se déplacer en toute liberté (coin repas, motricité, lecture, coin bébé)



Mam'Merveille

Une Maison d'Assistants Maternelles au 397
Chemin du gronier **les Authieux-sur-le-Port-
Saint-Ouen.**

Accueil de 8 enfants maximum, de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Maison de plein pied avec jardin.

Une expérience de 7 ans et 9 ans auprès de jeunes enfants.

Bienveillance, respect du rythme de chacun, communication,
éveil, motricité libre...

Barbara et Ophélie

Barbara 07.59.58.85.39
Ophélie 07.75.73.63.71
mammerville76@gmail.com



Les petits et grands pourront profiter du jardin spacieux.

Notre coin change est conçu pour accompagner au mieux les petits dans l'apprentissage de l'autonomie tout en respectant leur intimité.

L'entrée est composée d'une table à langer, d'un meuble avec des casiers pour les affaires de chaque enfant ainsi qu'un banc et porte manteau pour que les petits et grands y déposent leurs habits en arrivant à la MAM.

Il y a deux chambres dans la MAM, une pour les grands et la seconde pour les petits.

Une inauguration aura lieu **le 29 août à partir de 15H**, nous serions ravis de vous y rencontrer !

Barbara et Ophélie

Fête du Pays

Vendredi 28 juin :

20H30

Les élèves de l'AACCA et Rivière Danse nous ont offert une belle soirée en présentant quelques morceaux de guitare, batterie, piano, chant, chorale et danse.

23H00

Départ de la retraite aux flambeaux où de nombreuses personnes nous ont rejoint, vers le parc du château accompagnés en musique par Emma et Thibault, pour le feu de la St Jean.



Feu de la Saint-Jean



Samedi 29 juin : Feu d'artifice



Dimanche 30 juin : Foire à tout



Exposition de voitures anciennes

Fête foraine pendant tout le week-end



ANECDOTES DURANT LA 2^{ème} GUERRE MONDIALE AUX AUTHIEUX

Interview de Jean BAUCHER

Jean Baucher est arrivé à l'âge de 4 ans aux Authieux avec ses parents et 3 autres enfants après avoir vécu l'exode en allant dans la région de la Loire. Ils se sont installés dans une des fermes du village.

Jean est fier de montrer un petit dictionnaire avec des phrases allemandes traduites en français qui a réussi à traverser le temps ; il était utilisé par les soldats pour se faire comprendre de la population.

A Port Saint Ouen, un Alsacien s'était trouvé enrôlé par les Allemands malgré lui lorsque ceux-ci avaient décidé d'annexer l'Alsace à l'Allemagne. Alfred avait effectué son service militaire Français avec Joseph habitant Gouy.

Un jour, il décide d'aller rencontrer son camarade habitant Gouy. Ils étaient heureux de se retrouver malgré la situation ubuesque liée à la guerre. La famille Maés connaissait bien cette personne pour l'avoir aidée à de nombreuses reprises. En redescendant sur Port Saint Ouen, pour rejoindre son régiment allemand, Alfred s'est fait arrêter par les Allemands pour abandon de poste et fut envoyé en Russie.

La guerre finie, Il réussit à retourner chez lui en Alsace redevenue française. Il est revenu à Port St Ouen pour revoir son amie française, Madeleine.

L'histoire raconte que 130 000 personnes ont été

incorporées de force et 40 000 n'en sont pas revenues. Joseph a eu de la chance !

La grotte de Gouy au rond-point de Port st Ouen servait de refuge pendant la guerre. Une couturière travaillait dans ce lieu et surveillait les allées et venues des Allemands tout en travaillant.

La guerre terminée, les enfants ont repris le chemin de l'école. Les enfants de Port St Ouen descendaient en planche à roulettes non sans danger. Certains enfants restaient à manger le midi et faisaient chauffer leur gamelle sur le poêle situé dans la classe.

Mme Paplory était une des 2 institutrices. Centenaire, décédée il y a peu de temps sur Tourville, elle demeure très présente dans sa mémoire.

Le préau était l'actuel service technique et le jardin potager situé à la place de la salle Feuillantine faisait l'objet d'un concours entre les enfants du plus beau légume planté et récolté.

Dans le cadre d'Europe Inter échange, Jean a participé à des rencontres avec des Allemands et continue à échanger avec Holga. Des anciens soldats allemands ont accueilli des Français et réciproquement.

Jean termine cet échange par un poème : « L'âge ne protège pas de l'amour mais l'amour protège de vieillir ».



**RESTAURANT BROCANTE - TRAITEUR
CÉRÉMONIE - A EMPORTER**

62 rue de Pont de l'Arche - 76410 FRENEUSE

☎ 02 35 87 57 37

La Villa des Authieux
Chambres et tables d'hôtes

276 rue d'Elbeuf
76520 Les Authieux sur le Port St Ouen

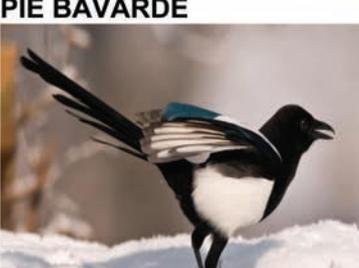
☎ 06 76 03 72 74

cathydelgery@outlook.fr

www.lavilla-des-authieux.fr



LES OISEAUX DE NOS JARDINS

<p>ROUGE-GORGE</p> 	<p>MERLE NOIR</p> 	<p>MÉSANGE BLEUE</p> 
<p>MOINEAU DOMESTIQUE</p> 	<p>PIGEON RAMIER</p> 	<p>MÉSANGE CHARBONNIÈRE</p> 
<p>PINSON DES ARBRES</p> 	<p>TOURTERELLE</p> 	<p>PIE BAVARDE</p> 
<p>ACCENTEUR MOUCHET</p> 	<p>PIC VERT</p> 	<p>VERDIER D'EUROPE</p> 

VÉGÉTALISATION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Avant la fin d'année, les habitants de notre commune pourront observer un changement dans l'aménagement du cimetière communal. En effet, dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie, la municipalité a lancé un projet de végétalisation progressive des allées du cimetière.

Cette solution facilitera l'entretien - le désherbage étant

manuel depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires - mais apportera également une amélioration esthétique. Les plantes utilisées permettent aussi de stabiliser les sols. Il s'agira de fétuque ovine, couvre-sol adapté au climat local et sélectionné pour sa résistance, son faible besoin en eau et sa facilité d'entretien. Des engrais à base d'algues seront utilisés lors de la plantation.

Ce choix d'aménagement répond aussi à une volonté de redonner au cimetière une dimension de sérénité et de respect de la nature. Une végétation douce et soignée contribue à apaiser les visiteurs et à renforcer le caractère contemplatif du lieu.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Creavert et subventionnés par le département et la Métropole.

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

1- Coton	22- Bronze	43-Flanelle		
2- Cuir	23- Beryl	44-Topaze		
3- Froment	24- Satin	45-Vermeil		
4- Cire	25- Argent	46-Lavande		
5- Bois	26- Jade	47-Cachemire		
6- Chypre	27- Acajou	48-Améthyste		
7- Laine	28- Nickel	49-Cèdre		
8- Coquelicot	29- Velours	50-Or	64-Astrakan	78-Ebène
9- Faïence	30- Perle	51-Camélia	65-Palissandre	79-Bambou
10- Etain	31- Basane	52-Tourmaline	66-Jasmin	80-Chêne
11- Corail	32- Cuivre	53-Merisier	67-Chinchilla	81-Cormaline
12- Soie	33-Porphyre	54-Zibeline	68-Granit	82-Grenat
13- Muguet	34-Ambre	55-Orchidée	69-Mélèze	83-Vanille
14- Plomb	35-Rubis	56-Lapis-lazuli	70-Platine	84-Iris
15- Cristal	36-Mousseline	57-Azalée	71-Ocre	85-Uranium
16- Saphir	37-Papier	58-Érable	72-Titane	86-Jaspe
17- Rose	38-Mercure	59-Olivier/Vison	73-Fonte	87-Psilocybe
18- Turquoise	39-Crêpe	60-Diamant	74-Sienne	88-Pehuen
19- Cretonne	40-Emeraude	61-Platane	75-Albatre	89-Lys
20- Porcelaine	41-Fer	62-Ivoire	76-Zinc	90-Héliodore
21- Opale	42-Nacre	63-Lilas Feuille	77-Silice	



ETAT CIVIL 2025



MARIAGES

PAYSAN Yvan et NAZAROVA Yuliya	17 avril 2025
CARON Pierre et LEFEBVRE Annick	14 juin 2025

NAISSANCES

BOUAZIZ LEMELE Ynayah	23 janvier 2025
PIGNÉ Mathis	05 avril 2025
MASSARD Loann	17 avril 2025



DÉCÈS

DAVID Christophe	06 janvier 2025
------------------------	-----------------



L'AACCA - Association des Activités Créatrices et Culturelles des Authieux

vous a proposé au cours de l'année 2024 -2025

➤ Des cours

- **pour tous** : Calligraphie - Chant et chorale - Musique : Batterie - Guitare - Piano
- **pour les plus jeunes** : Baby gym - sport découverte
- **pour les adultes** : Art créatif - Badminton - Body sculpt - Cardio danse - Gym zen - Gym sénior santé - Qi gong - Sophrologie - Tai chi - Yoga

➤ des stages et des spectacles pour animer la commune et partager de bons moments :

Décembre et mars : Stages déco



⇐ Noël

Les enfants ont adoré...

Pâques ⇒



Mars : Stage Calli-gourmand...

Calligraphie pour les uns,
Cuisine pour les autres.
Pour tous : partage des mets
sur une table décorée
par les calligraphes.



Samedi 22 Mars : Le groupe pop rock Enjoy a enflammé la scène :
Ambiance électrique avec mélodies accrocheuses et reprises des
refrains en chœur qui ont enchanté tous les spectateurs



➤ des partenariats avec Rivière Danse (rock, danse de salon) et Play and Learn (anglais)



Le 27 juin, spectacle de fin d'année et Retraite aux flambeaux



Soirée musicale animée par nos profs avec chant, chorale, batterie, guitare et piano, et par Rivière Danse, suivie de la **Retraite aux Flambeaux** menée par nos musiciens, de la salle Roger Debarre jusqu'au parc pour assister au **Feu de la St Jean**.



En prévision pour l'année 2025 - 2026...



Maintien des cours 2024 - 2025

Création de cours ou ateliers de dessin et peinture
en fonction des demandes, pour jeunes ou adultes



IMPORTANT : Si vous êtes intéressés, faites vous connaitre sans attendre la rentrée, par mel ou par la rubrique contact de notre site.

Une date à retenir : Samedi 6 septembre : Matinée des associations.

Venez-vous inscrire à vos activités préférées salle Roger Debarre.



Faites nous part de vos remarques, souhaits ou idées...
Venez nous rencontrer ou vous renseigner sur notre site
acca.e-monsite.com



L'AACCA vous souhaite un bel été et de bonnes vacances...

Chemins et sentiers

Association de randonnée pédestre

76 rue clos du Mouchel ,les Authieux port st Ouen ; cheminsetsentiers@orange.fr



Encore une belle saison de randonnée qui s'achève , rendez vous en septembre , pour un nouveau programme ,passez un bel été ,sur les chemins de randonnées !



: la randonnée douce le vendredi une semaine sur 2 rencontre ,toujours un grand succès , on vous propose:moins loin , moins vite , moins longtemps ,et toujours avec beaucoup de plaisir !



sur les traces du GR 34 ,pointe de Penmarc'h ,weekend de randonnée à Bénodet



randonnée patrimoine "le long du Robec"



le trou du diable en foret de St Etienne du Rouvray





COMITÉ DES FÊTES DES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUVEN

CARTON PLEIN POUR LE COMITE DES FETES !



Le 24 mai, la soirée organisée par le comité des fêtes a rencontré un franc succès. Animée par l'orchestre "Les Andrews", elle a attiré une foule nombreuse, ravie de retrouver une ambiance conviviale et festive.

L'apéritif a débuté sur une note rafraîchissante avec une excellente sangria, parfaite pour lancer la soirée.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec l'intervention remarquable d'une violoniste, dont la prestation élégante et émouvante a su captiver le public et installer une atmosphère pleine de charme.

Le repas, quant à lui, a ravi les papilles avec un délicieux colombo de poulet, aux saveurs exotiques et savamment épicées, qui a fait l'unanimité parmi les convives.

Les musiciens ont ensuite enflammé la salle avec un répertoire varié et entraînant. La soirée s'est poursuivie par une grande soirée dansante, où les participants, de tous âges, ont dansé avec enthousiasme jusque tard dans la nuit.

Un grand merci à tous nos fidèles participants qui nous accompagnent depuis de nombreuses années. Toute l'équipe de bénévoles leur exprime sa sincère gratitude.

Nous adressons également un immense merci à nos épouses pour leur précieux soutien.

EUROPE INTER ECHANGES GALILÉE À L'HEURE EUROPÉENNE

Dans le cadre d'une semaine d'échanges européens, des groupes d'élèves du lycée de Granard ont participé à des jumelages avec le Kreis d'Uelzen en Allemagne et la ville de Granard, organisés par l'association Europe Inter Echanges. Le programme a mêlé visites culturelles, activités sportives et moments conviviaux pour favoriser la découverte des modes de vie voisins.

22 élèves français, accompagnés de leurs professeurs, ont été accueillis au lycée KGS de Bad Bevensen. Ils ont visité la ville de Lüneburg, pratiqué l'escalade et participé à des échanges en



anglais et en allemand. Les élèves allemands viendront en France en retour.

Simultanément, 18 élèves de seconde, encadrés par leurs professeurs, ont reçu à Granard

des correspondants anglais et irlandais. Les activités comprenaient la découverte de la région, un petit déjeuner musical, des visites d'établissements, un rallye dans la ville, des ateliers culinaires et des échanges sportifs et culturels. Une soirée musicale a réuni tous les participants.

Ces échanges, soutenus par l'Europe Inter Echanges, renforcent les liens entre jeunes européens et favorisent l'ouverture culturelle, grâce à l'investissement des professeurs et des familles.



BIBLIOTHEQUE

De septembre 2024 à Juin 2025 : 4296 livres adultes et enfants ont été empruntés.

Depuis le début de l'année Hélène a rejoint notre équipe de bénévoles.

Elle se compose maintenant de : Franca, Hélène, Jacques, Marie, Odile, Patricia, Renée.

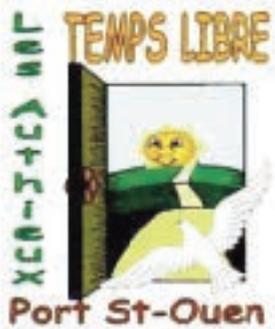
Dans l'hypothèse où l'équipe aurait besoin de nouvelles personnes vous pouvez nous contacter le jeudi de 16H30 à 18H30.

Horaires des permanences :

- Mardi 16H15 18H15
- Mercredi 10H 12H
- Jeudi 16H30 19H



Bel été à tous et à la rentrée de septembre.



ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 23 janvier 2025 a permis la réélection du bureau. Un nouveau membre M^{me} Marie Madeleine TERNISIEN a intégré l'équipe.

Notre association comprend 120 adhérents, soit 83 Authipontains et 37 extérieurs.

A l'issue de cette réunion nous avons partagé la traditionnelle galette des rois. Nous avons également présenté nos projets pour l'année 2025

Le lundi 31 mars, une sortie a été organisée dans la ville de Saint Marcel : repas dans un restaurant suivi d'un spectacle « Fiesta Croisière » l'après-midi.

Le jeudi 03 avril, notre repas « Printanier » a eu du succès, 64 personnes y ont participé.

Le jeudi 05 juin, un repas « Champêtre » (pique-nique) a été organisé dans le parc du château. Différentes activités pour l'après midi ont été proposées : Concours de Pétanque, Jeux de Molky, Jeux de société ou marche dans les Authieux selon les goûts de chacun et de la météo.

En septembre, notre traditionnel voyage se déroulera cette année au Portugal.

En octobre, une sortie à la journée dans le cadre de l'activité marche est à l'étude.

En novembre, nous nous retrouverons pour le repas à thème.

En décembre, le traditionnel LOTO au profit du Téléthon, et notre sortie théâtrale à l'étude clôtureront cette année 2025.

Nous remercions les adhérents de répondre présent aux différentes activités hebdomadaires et aux sorties organisées.

L'ensemble des membres du bureau :

Raimbourg Bruno, Guesdon Patrick, Gicquel Christine, Paploray Jeannine,
Henon Martine, Ternisien Marie-Madeleine, Leber Patrick et Lionne Patrick



Un club au pied de votre porte, où vous pourrez pratiquer une musculation de remise en forme, de renforcement musculaire ou sportive.

AUTHIPONTAINS :

Nouvelle adhésion : 95 €

Renouvellement : 75 €

EXTÉRIEURS :

Nouvelle adhésion : 135 €

Renouvellement : 115 €

Renouvellement Adhésion : Mardi et mercredi de 17h à 18h et le vendredi de 19h à 20h jusqu'au 31 Septembre 2025.

Nouvelles inscriptions : Mardi et mercredi de 17h à 18h et le vendredi de 19h à 20h du 1 au 31 octobre 2025 sauf si le Quota de 300 adhérents est atteint avant cette date. Toute nouvelle inscription doit faire l'objet d'un parrainage.

AAC JUDO PETIT COURONNE

Ohayo les Authipontains !!! Voilà quelques nouvelles de nos judokas.



Une fois n'est pas coutume, nos jeunes apprenants n'ont pas démerité sur les tatamis cette saison. Ainsi, beaucoup d'entre eux se sont illustrés brillamment durant les tournois. C'est le cas de Rose Foulogne et Hugo Batista qui ont réussi à se hisser jusqu'au championnat de département Benjamin grâce à leur engagement lors des tournois satellites. Cependant, la marche est encore difficile à gravir pour le moment, mais le travail finit toujours par payer, nous avons notre objectif de l'an prochain. Dans une catégorie d'âge en dessous, c'est Valentine, Marius et Pierre qui ont vaillamment combattu et démontré leur niveau de judo lors des tournois des petits vikings. Pierre et Marius ont décroché tous deux un écusson viking d'argent et Valentine un de bronze. Bravo ! Les petits poussins ont eux aussi eu l'occasion de s'illustrer lors de tournoi ce qui leur a apporté de l'expérience en compétition pour tenter l'année prochaine de décrocher un écusson viking d'or dès la première année en poussin. Un bilan très positif qui donne les objectifs de l'année prochaine ! Mais qui mérite pour le moment d'être félicité !

Par ailleurs, en dehors des compétitions les groupes de judokas et de taisokas se sont épanouis toute l'année. Cela a permis d'étoffer le niveau de judo de chacun et d'obtenir un grade supérieur. Félicitations à tous et toutes. Les taisokas et taisokates ont quant à eux été exemplaires toute l'année dans la joie et la bonne humeur !

Nous vous attendons une nouvelle fois nombreuses et nombreux sur les tatamis l'an prochain pour partager nos petits et grands moments !



Mata Aimasho

GYMNASTIQUE

Cette année, nous étions 28 courageuses pour les cours de gymnastique. Au programme, step, gainage, abdos, fessiers, pilates. Samuel nous a bien fait travailler cette année encore !!

Nous avons fêté dignement la fin de l'année autour d'un délicieux repas à l'Annexe à Tourville la rivière le vendredi 20 juin .

Nous vous donnons rendez-vous début septembre pour la matinée des associations à la salle Roger Debarre.



Bonnes vacances à tous et à bientôt !

Martine Chaumat

02 35 23 48 06 / martine.chaumat@sfr.fr



**Tennis Club
Les Authieux**
SUR LE PORT SAINT-OUEN

RESULTATS SPORTIFS

- Equipe 1^{ère} Homme : Alors qu'il reste une journée de championnat, le TC Authieux est actuellement 5^{ème} sur 8 avec 3 victoires et 3 défaites. Le maintien est déjà assuré. Merci à tous les joueurs !

- Animation "Challenge U10 MIXTE ; plateaux rouges" le 14 juin 2025 sur les terrains des Authieux Port St Ouen

TENNIS A L'ECOLE

- Poursuite des actions débutées les années précédentes sur la classe maternelle de Mme Pied suivant le protocole défini par une convention. Remerciements aux enseignantes, à la FFT et à l'Education nationale !

EQUIPEMENT

- Pose définitive des filets coupe-vent par les membres du bureau. Merci à Richard et à la municipalité pour leur aide.

WANTED : Nous recherchons des joueurs et/ou joueuses afin de :

- 1) renforcer notre équipe 1^{ère} Homme (niveau 2 ou 3^{ème} série de préférence)
- 2) recréer une équipe féminine (tout niveau).

PICKLEBALL :

Si vous souhaitez mieux connaître ce nouveau sport de raquettes, vous pouvez consulter les différentes vidéos sur YouTube. Bilan 2024-2025,

2 actions qui ont permis de développer cette activité au club :

CRÉATION D'UN COURT PICKLEBALL

Au départ de l'activité, marquage au sol avec des bandes plastiques afin de délimiter un vrai terrain de Pickleball : résultats mitigés car les bandes se déplaçaient au cours des matchs. Nous avons donc opté pour un marquage définitif à la peinture. Après étude de différents devis, nous avons proposé un partenariat mairie / club TCA pour une réalisation « maison » afin d'en limiter le coût., la mairie fournissant le matériel et les membres du bureau, leur expertise en peinture !! Lol !

Belle coopération pour un beau résultat ! Nous remercions Richard, la Mairie, et les experts peintres, Philippe, Patrick, Marc, Stéphane, Jean-Mi et tous ceux que j'aurai oublié.

JOURNÉE PORTE OUVERTE :

Le 27 avril, nous avons organisé une rencontre amicale en double afin de découvrir ce sport, avec une dizaine d'équipes sur ce nouveau terrain de la salle Roger Debarre. Le midi, nous avons fait une pause pique-nique très conviviale ! Nous avons eu la bonne surprise d'avoir la visite de Nathalie Ballandonne, présidente du comité départemental de tennis (CD76 TENNIS) et de Mr Laurent Duboc, secrétaire adjoint et référent Pickleball sur le département. Leur visite montre tout l'intérêt qu'ils portent au développement du Pickleball sur le site des Authieux.

Contactez-nous si vous êtes intéressés par cette discipline.

ADHESION 2025-2026 : Afin d'organiser au mieux nos cours de tennis à la rentrée 2025-2026, il est conseillé de s'inscrire dès maintenant !

INSCRIPTION SAISON 2025-2026 : RDV au Club House

- 24/26/27 juin de 16H à 18H30
- mercredi 25 juin de 17H à 19H00
- mardi 2, mercredi 3 et mercredi 10 septembre de 17h à 19h00

ATTENTION, nous assurerons un service minimum lors de la journée des associations, il est donc vivement conseillé de venir s'inscrire aux dates mentionnées ci-dessus.

CONTACT : tclesauthieux0644@orange.fr ou 06.03.52.61.38



Travaux : avant , pendant et après marquage au sol



Journée porte-ouverte
en présence
de Nathalie Ballandonne
et de Laurent Duboc



Ets TREUBERT Dominique
Horticulteur - Décorations Fleurales
14, rue de la Vieille Côte
76520 QUEVREVILLE LA POTERIE
Tél. 02 35 79 14 38
Du lundi au samedi 9h/19h,
dimanche et jours fériés 9h/13h

EXTRAIT DES CHRONIQUES DES CM N°2 - Des exemplaires complets de ce numéro sont à votre disposition auprès de l'école primaire ou en mairie.

Les chroniques des CM n°2

Les olympiades de L'EAPE



Le 19 juin 2025, les CM1/CM2 sont partis à 8h15 de la mairie avec le bus 335, au gymnase Galilée pour participer à des olympiades d'athlétisme organisées par l'EAPE: Entente Athlétique du Plateau Est. Au début nous avons lu le livre Marthe & Mastok puisque nous étions arrivés en avance. Nous nous sommes défoulés dans plein d'activités comme: le lancer de vortex, le saut en longueur, le saut en hauteur, le 300 m, le 30 m en sprint et le lancer de poids. Il y avait des records qu'on pouvait battre et si on était sur la première place du classement dans une des épreuves on gagnait une médaille. Chaque école a reçu une coupe en récompense pour sa participation. Dans notre classe nous avons eu 2 médaillés. Charlotte a battu le record CM2 fille du lancer de vortex et Hugo a battu 2 records CM2 garçon celui du lancer de poids et celui du saut en longueur. Ensuite nous avons pique-niqué dans l'herbe. Puis nous sommes partis de l'EAPE pour faire notre randonnée de 9 km jusqu'à l'école.



Nous avons traversé des routes, des champs et des forêts. Nous avons porté un gilet jaune pendant toute la randonnée. Sur la route, nous étions obligés d'être deux par deux. Mais dans les champs et les forêts, nous pouvions nous mettre en groupe. Nous avons fait une grande pause à la mare d'Incarville pour goûter.

CONVENTION JEUNESSE “MA CABANE DANS LES BOIS”



C'est avec enthousiasme qu'en ce jeudi 10 avril 2025, Rose, Hugo et Lucas, élèves de primaire, se sont rendus en Mairie afin de présenter leur projet de cabane dans les bois et d'obtenir une autorisation de construction.

Un accord symbolique a donc été signé entre les enfants et la mairie, officialisant cette collaboration intergénérationnelle. Ce contrat moral engage les enfants à respecter et entretenir leur cabane conçue dans le respect de l'environnement, conformément au projet détaillé, tandis que la commune s'est engagée à conserver ce lieu de rencontre.



Résultat : une petite cabane chaleureuse, robuste, ouverte à tous les enfants du village. Elle est devenue en quelques jours un lieu de rendez-vous, d'histoires inventées et de souvenirs partagés.

Ce projet est un bel exemple de participation citoyenne à hauteur d'enfant. Il montre qu'il n'est jamais trop tôt pour s'impliquer dans la vie de la commune et qu'en écoutant les plus jeunes, on peut bâtir ensemble des lieux porteurs de sens.

Un grand bravo aux enfants et à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite !

LA CHASSE AUX OEUFS

Le dimanche 27 avril, notre commune a vibré au rythme des rires d'enfants, des paniers bien remplis et d'une météo clémente. Organisée par la commission jeunesse du conseil municipal, la traditionnelle chasse aux œufs a rassemblé petits et grands au



Parc du Château pour un moment chaleureux et fédérateur.

Deux zones adaptées à chaque tranche d'âge avaient été aménagées : les abords de l'aire de jeux pour les tout-petits et la forêt pour les plus grands. En tout, près de 1 000 œufs avaient été soigneusement dissimulés, sans compter les fameux "œufs en or" !

Tandis que les 80 enfants présents se lançaient à la chasse, les parents pouvaient discuter autour d'un café, en attendant le retour des plus rapides. Les cinq chanceux dénicheurs des "œufs en or" ont pu repartir avec un œuf géant en chocolat.



Au-delà du plaisir simple de chercher des œufs, cette édition 2025 de la chasse de Pâques a renforcé les liens entre les habitants et rappelé l'importance de ces moments collectifs qui font vivre notre village.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse encore plus festive !



PATES A LA CARBONARA pour 4 personnes

par François

Liste de courses :

Pas d'oignons, pas de crème non plus, on a dit: "les vraies"

6 Œufs

200 g de Pecorino râpé

200 g Parmesan râpé

500 g de Spaghettis, linguines, tagliatelles, c'est comme vous voulez !

200 g de guanciale (morceau de porc très gras, que vous pouvez remplacer par des lardons).



Si vous avez opté pour la guanciale, détaillez comme des lardons, dans le cas des lardons, ignorez cette étape.

Faites cuire la guanciale ou les lardons dans une grande poêle à feu vif, de façon à ce que cela prenne une belle couleur, réservez dans un récipient en conservant le jus de cuisson.

Cassez 5 œufs entiers dans un saladier et seulement le jaune du dernier, question d'équilibre !

Ajoutez le pecorino, et environ la moitié du parmesan.

Ajoutez le jus de cuisson récupéré de la poêle dans le saladier et mélangez tout ça de manière à avoir un mélange homogène et crémeux.

Astuce de la Nona : si le mélange vous semble trop épais, vous pourrez ajouter un peu d'eau de cuisson des pâtes, mais doucement

et en remuant, afin de ne pas faire cuire les oeufs avec l'eau chaude.

Faites cuire les pâtes en respectant bien le temps de cuisson indiqué sur le paquet et égouttez.

Juste avant la fin de cuisson, remettez la grande poêle à feu moyen, jetez-y les pâtes et remuez-les dans la poêle, le but est de récupérer les sucs de cuisson de la guanciale.

Versez le contenu du saladier sur les pâtes directement dans la poêle et la guanciale, remuez et parsemez avec le reste du parmesan (en Italie, les pâtes sont souvent servies dans la poêle).

Et maintenant, à table... Rapidement car le mélange oeufs/fromage va cuire avec la chaleur des pâtes.

Avec un peu d'habitude tout se fait pendant la cuisson des pâtes, soit en 10mn.

Buon appetito !

Jeunesse

TOUR DE FRANCE : Réalisation d'une fresque

A l'occasion du passage du Tour de France le 8 juillet, Pascal Dieudonné et Marie-Ange Massard ont apporté leur concours à la réalisation d'une fresque par une quinzaine d'enfants de la commune.



LE CHALLENGE DE MANON

Miss Normandie des 15-17 ans, un défi pour Manon qui a bravé les épreuves pour être en finale avec les 7 autres jeunes filles de Seine-Maritime ainsi que les 8 représentantes sélectionnées des 5 autres départements de Normandie. Cette finale aura lieu le 11 octobre au théâtre de Caen.

Une vocation est née grâce à une amie qui avait expérimenté la démarche.

Manon est en 1^{ère} générale et souhaite intégrer une école d'architecte d'intérieur après l'obtention de son bac. Elle aime, l'élégance, la danse, la scène et est soutenue par sa famille.

Un premier casting a été effectué en avril sur Buchy par le comité des miss après avoir répété les chorégraphies imposées pour ce spectacle. Des conseils de maintien, d'apprentissage de marche avec des talons hauts ont été prodigués par les membres bénévoles du comité.

Le comité a organisé également un loto afin de faciliter les échanges entre les jeunes filles et faire également

des séances de photos.

Le jour de l'élection, les 300 partenaires du comité ont contribué à l'organisation de ce défilé et les futures Miss ont bénéficié de séance de maquillage, de coiffure, des costumes de spectacle ainsi que l'octroi de chaussures à talons. Le défilé en maillot de bain n'est pas autorisé en raison de l'âge des concurrentes mineures.

Le jour de l'élection en finale, Manon devra se présenter oralement et sera jugée sur son éloquence. Une dictée et un test de culture générale est pratiqué en amont. Le jury élira la finaliste ainsi que 4 dauphines. Les votes du public dans la salle sont comptabilisés.

La finaliste gagne une voiture de la marque Audi ainsi que le financement du permis de conduire. Elle bénéficiera également d'un an de coiffure, un abonnement annuel dans une salle de sport, une écharpe avec le titre, des fleurs, du parfum, des produits de maquillage de marque...



Le Président du jury dévoilera sa candidate «coup de cœur» ; le jury délivrera le prix de la beauté ainsi que le prix de la popularité (le plus de votes sur le site du comité).

Début septembre, Manon participera chaque dimanche aux répétitions de la chorégraphie imposée pour la finale.

N'hésitez pas à soutenir Manon,
représentante de notre commune,
à la finale, le 11 octobre 2025 à Caen

Infos pratiques

Cantine et Garderie

02.35.23.35.35 (Mairie)
Lundi – mardi – jeudi – vendredi
Horaires
De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30

Mairie

02.35.23.35.35
Courriel : secretariat@lesauthieuxsurleportstouen.fr
www.lesauthieuxsurleportstouen.fr

Lundi – Vendredi
De 8h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi
De 8h00 à 12h00
Mardi – Jeudi
De 15h00 à 19h00

Déchetterie de Boos

Horaires d'Été à partir d'avril

Lundi	9h00-12h00	14h00-18h30
Mardi	9h00-12h30	
Mercredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Jeudi	9h00-12h30	
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h30

La Métropole Collecte des déchets Eau - Assainissement

N° Vert : 0800 021 021

FILO'R

Réservation : Tél. 0800 649 649

Numéros d'Urgence

POMPIERS	18
POLICE NATIONALE	17
SAMU	15
TOUTES URGENCES EN EUROPE	112
ACCUEIL SANS ABRIS	115
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
URGENCES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES	114
CENTRE ANTI-POISON	02 41 48 21 21
CHU CHARLES NICOLLE	02 32 88 89 90
DROGUES ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13
SIDA INFO SERVICE (N8 VERT)	0 800 840 800
SOS AMITIÉ	09 72 39 40 50
SOS VIOLS FEMMES INFORMATIONS	0 800 05 95 95
MÉDECINS DE GARDE DU WEEK-END	02 35 58 76 33
PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE	3237



les nouveaux
commerçants

à bientôt chez

SUPER 

IGOVILLE Route de Lyons 02 35 23 50 92

**Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi 9h-19h30
Vendredi 9h-20h et dimanche 9h30-12h30**




location

courses  .com